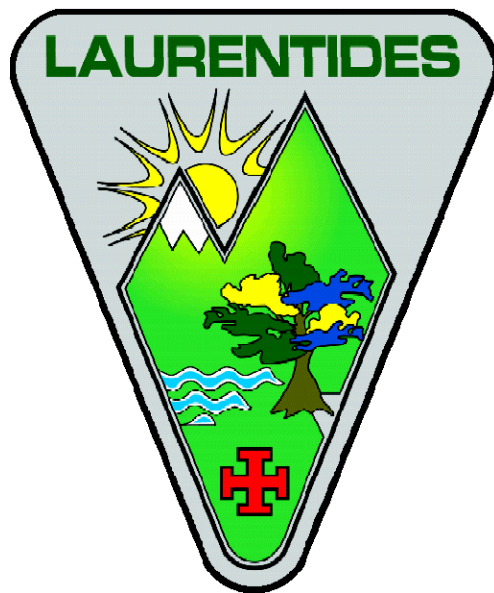


DISTRICT SCOUT DES LAURENTIDES

Une présence active à la grandeur du territoire des Laurentides



Section E

Encadrement

(Édition 2008)

Table des matières

Avant-propos	1-E
Remarques	2-E
Âge minimum des adultes	3-E
18 ans, âge légal	4-E
L'équipe d'animation	5-E
Composition de l'équipe d'animation	6-E
Composition de l'équipe d'animation (suite)	7-E
Nombre de jeunes dans l'unité	8-E
L'âge des jeunes	9-E
Les activités dans l'unité	10-E
Camp d'été	11-E
Tableau récapitulatif	12-E

AVANT-PROPOS

Voici le document « Encadrement » suggéré pour les unités scoutes du district.

Nous croyons fermement que l'application des critères dans ce document favorisera une plus grande qualité du vécu scout dans chacune des unités. Il vous sera sûrement plus facile de vivre et de faire vivre aux jeunes la pédagogie scout.

Il est primordial d'user de son bon jugement dans la mise en place de ces critères. Sachez les adapter à la situation, aux jeunes concernés, aux adultes, à l'unité, au groupe, et ce, pour le mieux être du mouvement en général et de chacun des intervenants.

Quelle que soit l'utilisation que vous ferez de ce document, rappelez-vous qu'il doit demeurer un outil pour vous aider à vivre un scoutisme de qualité.

Tous les critères de ce document nous proviennent de l'ASC.

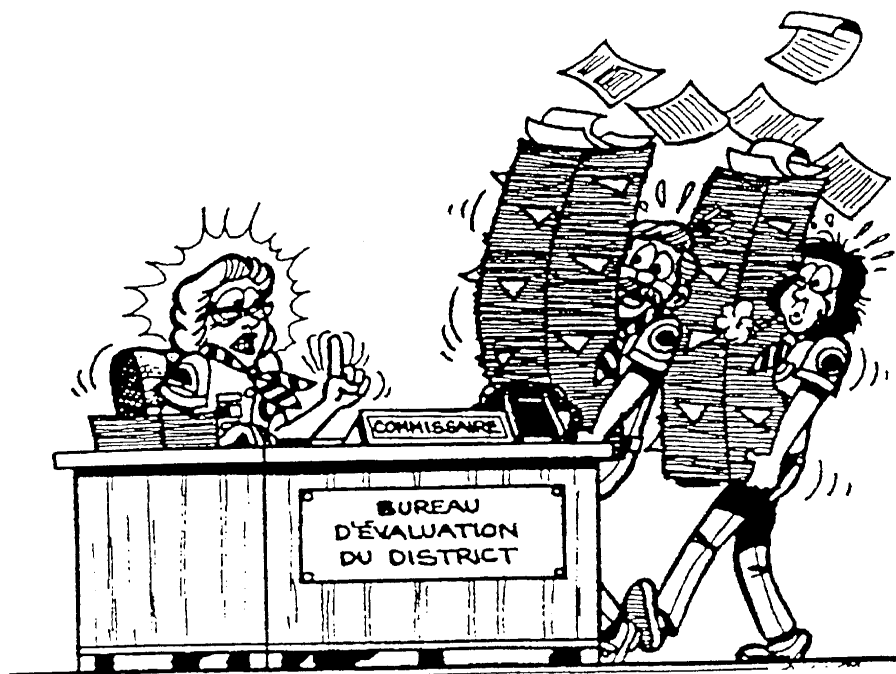
« Une règle dont il est impossible de justifier la pertinence reçoit rarement l'assentiment des personnes concernées ».

District scout des Laurentides

REMARQUES

L'application des normes indiquées dans ce document prime sur tout autre document existant produit par le District des Laurentides.

Les districts ont l'autorité d'établir pour leurs unités, des normes plus strictes que celles établies par l'Association des Scouts du Canada.



ÂGE MINIMUM DES ADULTES

GROUPE D'ÂGE	7-8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	14 à 17 ans	17 à 21 ans
Branches concernées	<i>Castor Hirondelle</i>	<i>Louveteau Exploratrice</i>	<i>Éclaireur Intrépide</i>	<i>Pionnier Pionnière</i>	<i>Aîné(e)</i>
Responsable d'unité	21	21	21	25	25
Animateur et animatrice	18	18	18	19	-

« L'éducateur idéal serait celui qui a derrière lui une solide expérience de la vie : foyer, enfants, orientation de vie personnelle, engagement social ou politique, etc... »

Baden Powell

Il est vrai que simplement animer un groupe de jeunes, ne requiert pas nécessairement un âge minimum. Cependant, appliquer un projet éducatif scout, voilà une lourde responsabilité. Dans le scoutisme, il s'agit avant tout d'éducation par l'animation. L'adulte devient un animateur-éducateur scout.

Il est raisonnable de dire qu'on ne peut donner ce que l'on ne possède pas et, que pour éduquer, il faut un minimum de vécu, de stabilité et d'expérience. Or, ces pré-requis ne s'acquièrent qu'au fil des ans.

18 ans, c'est l'âge légal, celui où on reconnaît la possibilité de superviser un groupe de jeunes. Cependant, parce que nous privilégions l'aspect éducatif, nous croyons qu'il est préférable de confier cette tâche à des personnes plus âgées.

Auprès des 14 à 17 ans

L'éducation de l'adolescence exige une expérience de vie qui a permis d'expérimenter les problèmes propres à ces âges et assez de recul pour les analyser, comprendre, accepter et ainsi être capable d'épauler et d'accompagner les jeunes de l'unité dans leur progression.

Même si 18 ans est l'âge légal, nous croyons nécessaire un écart de quelques années entre l'adulte et l'adolescent. Il serait donc normal que chez les 14 - 17 ans, nous ayons des adultes de 19 ans et plus.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Responsable de l'unité

L'adulte responsable d'une unité doit, par son vécu et sa compétence :

- *Appliquer la méthodologie propre à sa branche*
- *Coordonner l'ensemble des activités de son unité.*
- *Assumer le leadership de son équipe.*
- *Acquérir une formation de niveau approprié.*
- *Participer au conseil de gestion du groupe en assumant les responsabilités d'un gestionnaire.*

La philosophie du scoutisme est basée sur une conception qui est celle-ci :

« Elle entend aider le jeune à se mettre en démarche pour devenir un adulte complet, équilibré et autonome, capable de se prendre en main pour ensuite prendre le monde en main ».

Pour arriver à cette fin, le scoutisme mise sur des dynamismes fondamentaux chez l'individu, qui le poussent à aller de l'avant, à progresser, à vivre davantage...

Les jeunes s'identifient à un adulte qui devient souvent pour eux un modèle qu'ils idéalisent et auquel ils veulent ressembler.

Composition de l'équipe d'animation

Voici le ratio du nombre d'adultes par nombre de jeunes pour les activités régulières et normales de l'unité (réunion, ateliers, etc.). Le **minimum** est de trois (3) adultes en tout temps.

GROUPE D'ÂGE	7-8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	14 à 17 ans	17 à 21 ans
Branches Concernées	<i>Castor Hirondelle</i>	<i>Louveteau Exploratrice</i>	<i>Éclaireur Intrépide</i>	<i>Pionnier Pionnière</i>	<i>Aîné(e)</i>
Nombre d'adultes	1 pour 6 jeunes	1 pour 8 jeunes	1 pour 8 jeunes	1 pour 10 jeunes	1 pour 10 jeunes

L'équipe d'animation d'une unité homogène doit obligatoirement être formée d'un minimum d'un (1) adulte du même sexe que les jeunes de l'unité.

L'équipe d'animation est une véritable équipe aux yeux des jeunes. Elle est pour eux un exemple d'entraide et de collaboration. Parce que les jeunes ont besoin d'une présence féminine ou masculine, nous privilégions des équipes d'animation composées de femmes et d'hommes et ce, pour toutes les unités.

Nous ne soulignerons jamais assez l'importance d'une équipe d'animation, équipe où il y a cohésion, unité et dont les membres se complètent les uns les autres. Le fait d'être une équipe plutôt qu'une personne seule, profite autant à celle-ci qu'aux jeunes de l'unité. Une équipe d'animation permet beaucoup plus facilement à chacun des animateurs et des animatrices de se confronter positivement, de s'évaluer, de se remettre en question. Une équipe d'animation permet également de rejoindre davantage chaque jeune dans ce qu'il vit, d'être à l'écoute, d'être présent, de soutenir chacun dans sa démarche.

Un des rôles importants confié à cette équipe est de témoigner, par la qualité de sa présence, des valeurs proposées aux jeunes par le mouvement. Incarner la loi scout, donner un visage, des mains et un comportement fidèle à l'idéal de B.P., voilà un champ d'action dévolu aux adultes.

La difficulté de trouver des personnes désirant s'engager comme animateur ou animatrice dans une unité ne doit pas primer sur la nécessité d'encadrer les jeunes d'une équipe composée d'adultes. Il faut accompagner chaque jeune dans sa démarche personnelle et c'est déjà tout un travail et tout un défi pour une équipe d'animation responsable.

Un nombre trop élevé d'adultes peut aussi ralentir la croissance personnelle de chaque membre de cette équipe et nuire à un bon fonctionnement :

Manque d'implication concrète de chacun, difficulté de se rencontrer, etc... Quatre adultes restent encore le nombre idéal, permettant à chacun de prendre part activement, selon ses ressources et ses goûts à la vie de l'équipe d'animation.

Formation des adultes

L'expérience démontre que la qualité de l'animation est, dans la plupart des cas, directement proportionnelle à la formation suivie par l'animateur ou l'animatrice. Plus l'adulte est formé, meilleures sont ses chances de dispenser une animation de qualité.

Nous croyons que la responsabilité inhérente à l'occupation d'un poste d'animation et d'éducation scoutie demande un minimum de formation. Tous les adultes doivent avoir le souci de progresser dans leur formation individuelle.

Chaque nouvel animateur **doit obligatoirement** suivre une formation minimale dans les 12 premiers mois de son intégration au groupe (voir les modules obligatoires au formulaire 1.1.1-G)

Dès que l'adulte devient responsable d'unité, il doit acquérir une formation de niveau approprié.

NOMBRE DE JEUNES DANS L'UNITÉ

GROUPE D'ÂGE	7-8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	14 à 17 ans	17 à 21 ans
Branches Concernées	<i>Castor Hirondelle</i>	<i>Louveteau Exploratrice</i>	<i>Éclaireur Intrépide</i>	<i>Pionnier Pionnière</i>	<i>Aîné(e)</i>
Minimum	12	12	10	8	6
Maximum	20	24	24	18	15

Notre pédagogie d'éducation active demande un minimum de membres pour être bien vécue c'est pourquoi nous avons établi ces normes.

Lorsque l'on parle d'éduquer et d'accompagner chaque jeune dans sa démarche personnelle, d'une façon individuelle, il faut un minimum de connaissance des besoins de chaque individu et un suivi constant de l'évolution de chaque personne. C'est une tâche déjà difficile et importante pour les animateurs et les animatrices. Par conséquent, si le nombre de jeunes par unité est trop élevé (et cela peu importe le nombre d'adultes par unité), l'accompagnement personnel risque d'être minime, voir inexistant. Plus il y a de jeunes à l'unité, plus il est possible que certains passent inaperçus, comme par exemple, lors d'évaluation en unité.

Il vaut mieux offrir un scoutisme de qualité à 24 jeunes, que d'amuser dans une ambiance scoute, un groupe de 30 enfants. Il est même préférable d'avoir deux unités de quinze jeunes et quatre adultes que d'avoir une unité de trente jeunes et huit adultes.

Au niveau des adolescents, le nombre par unité diminue afin de favoriser :

- *un climat de confiance et d'échange qui permet à chacun d'exprimer et de vivre davantage ses émotions ;*
- *une attention et une implication particulière de chacun face à la progression des autres ;*
- *la prise en charge du fonctionnement de l'unité par les membres.*

L'âge des jeunes

Le scoutisme ne propose pas arbitrairement des divisions d'âge : il tient compte des données de la psychologie. C'est ainsi qu'on appelle :

Enfants	les 7 - 8 ans
Grands enfants	les 9 - 11 ans
Préadolescents	les 11 à 14 ans
Adolescents	les 14 à 17 ans
Jeunes adultes	les 17 à 21 ans

S'en tenir à ces divisions d'âge pour l'unité scoutie dont on s'occupe, c'est rassembler des jeunes d'âge psychologique homogène. C'est leur assurer une méthode scoutie qui a été pensée pour eux.

L'expérience prouve qu'il n'est pas bon pour le jeune de sauter des étapes et de faire partie d'une unité où l'on ne respectera pas ses limites et ses besoins.

De même, retarder le passage d'un jeune à une autre branche, sous prétexte que l'unité "a besoin" de membres d'expérience pour aider les nouveaux, ne peut que nuire à tous et chacun. Par le fait même, on nuit à la progression du jeune, en lui confiant un rôle de "chef" au lieu de lui permettre de vivre des aventures et de progresser avec des jeunes de son âge.

L'Association reconnaît la possibilité d'admettre des enfants de six ans dans l'une des branches du groupe d'âge 7-8 ans entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre d'une même année, pourvu que ces enfants atteignent l'âge de sept ans au plus tard le 31 décembre. Tout enfant admis entre le 1^{er} janvier et le 31 août doit avoir au moins sept ans.* Le 31 décembre de l'année d'inscription semble être une date populaire et charnière pour délimiter tous les groupes d'âge*.

Enfin pour que la méthode propre à chaque soit efficace, il faut qu'elle s'adresse aux jeunes pour lesquels elle a été faite.

* Selon les normes de l'ASC <communiqué du centre national 06-12-01>

LES ACTIVITÉS DANS L'UNITÉ

La réunion

L'unité devrait vivre une réunion hebdomadaire :

- *Pour maintenir plus facilement l'intérêt et la motivation chez les jeunes de l'unité.*
- *Pour avoir le temps de vivre pleinement différents aspects de la vie propre à sa branche.*
- *Pour avoir le temps d'approfondir les éléments fondamentaux de l'esprit propre à sa branche.*
- *Pour permettre aux jeunes de vivre le maximum d'activités et d'expériences de groupe.*
- *Pour permettre un meilleur suivi individuel de chaque jeune.*

Il peut arriver que le travail qui doit être fait en équipe nécessite une rencontre en dehors de la réunion hebdomadaire. Chez les branches adolescentes, il peut arriver de « sauter » une réunion hebdomadaire pour permettre des réunions en équipe.

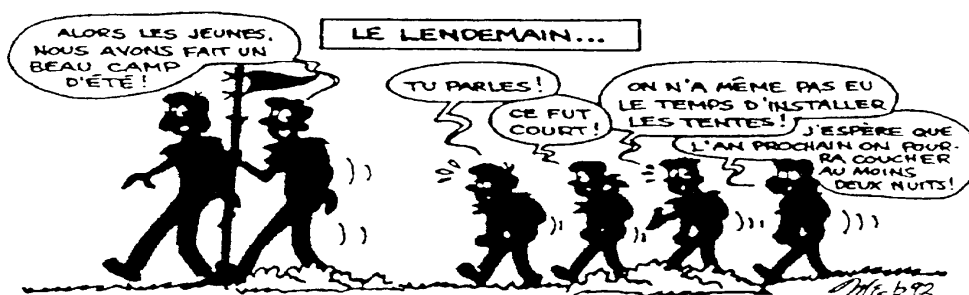
Au niveau de la durée des réunions, il est bien entendu qu'elles ne doivent pas être ni trop courtes, ni trop longues afin de maintenir un intérêt et de permettre d'atteindre les objectifs visés. Selon le groupe d'âge, une réunion de 1½ à 2 heures nous semble raisonnable.

Il faudrait également porter une attention particulière à l'heure où se termine les réunions (surtout sur semaine) car il faut tenir compte des besoins de sommeil des jeunes.

Camp d'été

Le camp d'été est certes un temps nécessaire. C'est une aventure riche en expérience et un moment fort de progression. Il est de plus un moment privilégié pour appliquer à fond la pédagogie scout.

Un camp trop court ne fera qu'amorcer un début d'expériences et de vie intense en unité, alors qu'un camp trop long peut devenir difficile à maintenir et engendrer des préparatifs et des coûts fort élevés.



**LE TABLEAU CI-DESSOUS REGROUPE LES REPÈRES IMPORTANTS DU DOCUMENT.
VOUS DEVEZ AVOIR LU ATTENTIVEMENT LE TEXTE PRÉCÉDENT AVANT DE VOUS Y RÉFÉRER.**

	<i>Castor Hirondelle</i>	<i>Louveteau Exploratrice</i>	<i>Éclaireur Intrépide</i>	<i>Pionnier Pionnière</i>	Aîné(e)
ÂGE MINIMUM DES ADULTES ÉDUCATEURS Responsable * Adulte éducateur *	21 ans 18 ans	21 ans 18 ans	21 ans 18 ans	25 ans 19 ans	25 ans 25 ans
NOMBRE D'ANIMATEUR SUGGÉRÉ	5	4	4	3-4	Un couple
NOMBRE MAXIMUM DE JEUNES pour un bon fonctionnement	20	24	20 à 24	15	8 à 10
ÂGE DES JEUNES	7 – 8 ans	9 à 12 ans	12 à 14 ans	14 à 17 ans	17 à 19 ans
NOMBRE D'ÉQUIPE (jeunes)	4 X 5	4 X 6	4 X 5 4 X 6	Voir métho.	
DURÉE DES RÉUNIONS	1 par sem. 1 ½ à 2 heures	1 par sem. 2 heures	1 par sem. 2 heures	1 par sem. ou au besoin	1 par sem. ou au besoin
CAMP D'ÉTÉ **	2 à 3 jours	5 à 7 jours	7 à 10 jours	7 à 10 jours	7 à 10 jours

* Tous les adultes éducateurs doivent avoir le souci de progresser dans leur formation.

** Un minimum de trois (3) adultes est requis dont un (1) reconnu en secourisme et un (1) en scoutisme d'hiver de base pour toutes les activités d'hiver afin d'assurer un minimum de sécurité et ce, à toutes les branches.